



HAL
open science

Un sanctuaire tardo-romain à Matagne-la-Grande dans la cité des Tongres

Nicolas Paridaens, Pierre Cattelain, Stéphane Genvier

► **To cite this version:**

Nicolas Paridaens, Pierre Cattelain, Stéphane Genvier. Un sanctuaire tardo-romain à Matagne-la-Grande dans la cité des Tongres. *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2014, *La fin des dieux*, 71 (1), pp.131-142. hal-01932540

HAL Id: hal-01932540

<https://hal.science/hal-01932540v1>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Un sanctuaire tardo-romain à Matagne-la-Grande dans la cité des Tongres

Nicolas PARIDAENS et Pierre CATTELAÏN

avec la collaboration de Stéphane GENVIER

Mots-clés. Région du Viroin, IV^e s., paganisme, monnaies.

Résumé. Le site de Matagne-la-Grande (Belgique) a été établi sur un des points culminants de la région du Viroin, située au sud de la cité des Tongres. C'est un des rares sanctuaires de Gaule septentrionale à avoir été fondé ex nihilo à l'époque constantinienne. Durant le premier quart du IV^e s. apr. J.-C., deux temples ont été édifiés au sein d'une vaste aire sacrée. À partir de 350, le sanctuaire fait l'objet de travaux d'agrandissement, illustrés par la construction d'un double portique de façade, jouté d'une salle destinée aux activités religieuses. Une petite chapelle et des banquettes sont bâties à l'extérieur dans le dernier quart du IV^e s., alors que le site semble avoir été fréquenté jusqu'au début du V^e s. Après une première série de fouilles entre 1975 et 1981, le sanctuaire a fait l'objet de nouvelles recherches de 1994 à 2010. Sa chronologie a été revue grâce aux découvertes supplémentaires et à l'étude du mobilier. Le site a été recontextualisé, tant au niveau géographique qu'archéologique. Il s'inscrit dans une région restée densément peuplée et fortement romanisée durant la période tardive.

Keywords. Viroin area, 4th c., paganism, coinage.

Abstract. The cult site at Matagne-la-Grande (Belgium) has been established on a peak of the region of Viroin, situated to the south of the Tungrorum civitas. It is one of the very few sanctuaries in northern Gaul to have been created ex nihilo in the Constantinian period. During the first quarter of the 4th c. two temples have been erected in a vast sacred area. From 350 AD, the temple site is developed with a double portico at the entrance, with an adjoining room consecrated to cult activities. A small shrine and seats are built outside in the last quarter of the 4th c. while the site seems to have been occupied until the early 5th c. Following the first excavation campaigns between 1975 and 1981, new investigations are carried out on the sanctuary from 1994 to 2010. A reassessment of its chronology was made due to supplementary discoveries and to the study of the finds. A new geographical and archaeological contextualisation was provided. This site fits inside a densely and strongly romanized populated area during the Late Antiquity.

Translation: Isabelle FAUDUET

LOCALISATION

Le sanctuaire du « Bois des Noël » se situe dans la province belge de Namur, à la limite des communes de Doische, Philippeville et Viroinval (fig. 124). Comme il est fréquemment observé pour les sanctuaires (Fauduet, 2010), il occupe une position topographique dominante dans le paysage, puisqu'il est implanté sur un des points culminants de la frange nord du plateau de la Calestienne, une entité géomorphologique étroite de quelques kilomètres, séparant l'Ardenne au sud et la dépression de la Fagne au nord, qu'elle domine souvent d'une centaine de mètres (fig. 125 et 126).

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Le site gallo-romain de Matagne-la-Grande a fait l'objet d'une première brève exploration par la Société archéologique de Namur en 1893 (Bequet, 1895 ; Mahieu, 1910). Si le site continue à être mentionné durant la première moitié du XX^e s., les fouilles ne reprennent qu'en 1975, conduites par la Société

d'archéologie, de paléontologie et de géologie *Pro Antiqua* puis par le Cercle de recherches et d'études archéologiques (CEREA) de Doische, sous la direction d'André Rober, en collaboration avec le Service national des fouilles. Menées jusqu'en 1981, les fouilles mettent au jour une aire sacrée d'environ 66 ares, de forme trapézoïdale, contenant plusieurs bâtiments dont un grand temple à plan centré, ainsi que d'autres structures extérieures. Deux grandes phases de construction du sanctuaire sont reconnues, dont un premier état remontant de manière hypothétique au Haut-Empire (Claeys, 1975 ; Rober, 1975 et 1983).

En dépit du classement du sanctuaire du « Bois des Noël » comme « monument et site », la période d'abandon qui suivit la fin des fouilles vit la forêt reprendre son emprise sur les vestiges. À partir de 1991, avec l'aide du Ministère de la Région wallonne, le Centre d'études et de documentation archéologiques (Cedarc) de Treignes entreprit des travaux de nettoyage et de mise en valeur du sanctuaire, accompagnés de nouvelles fouilles. De 1994 à 2002, divers secteurs sont redégagés ou fouillés et ensuite restaurés. En 1996, un second temple est découvert à l'est du premier (fig. 127). De 2003 à 2008, les recherches se poursuivent, en collaboration avec le



Fig. 124 – Carte de la Belgique actuelle avec la localisation de Matagne-la-Grande (réalisation et DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

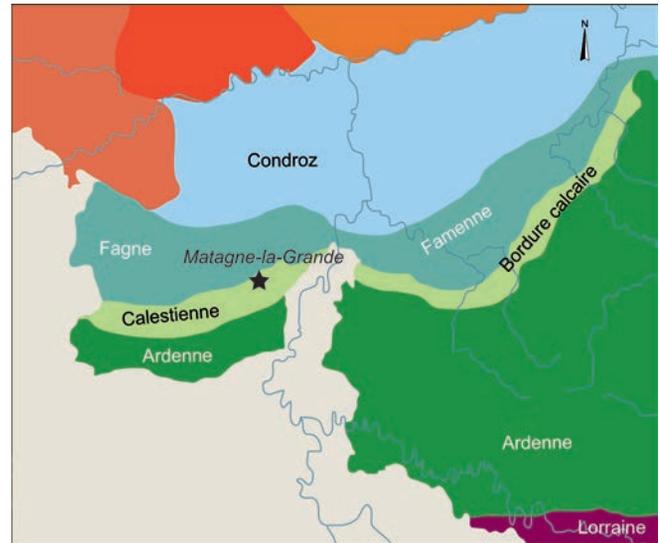


Fig. 125 – Différentes régions géographiques belges des environs de Matagne-la-Grande (réalisation et DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

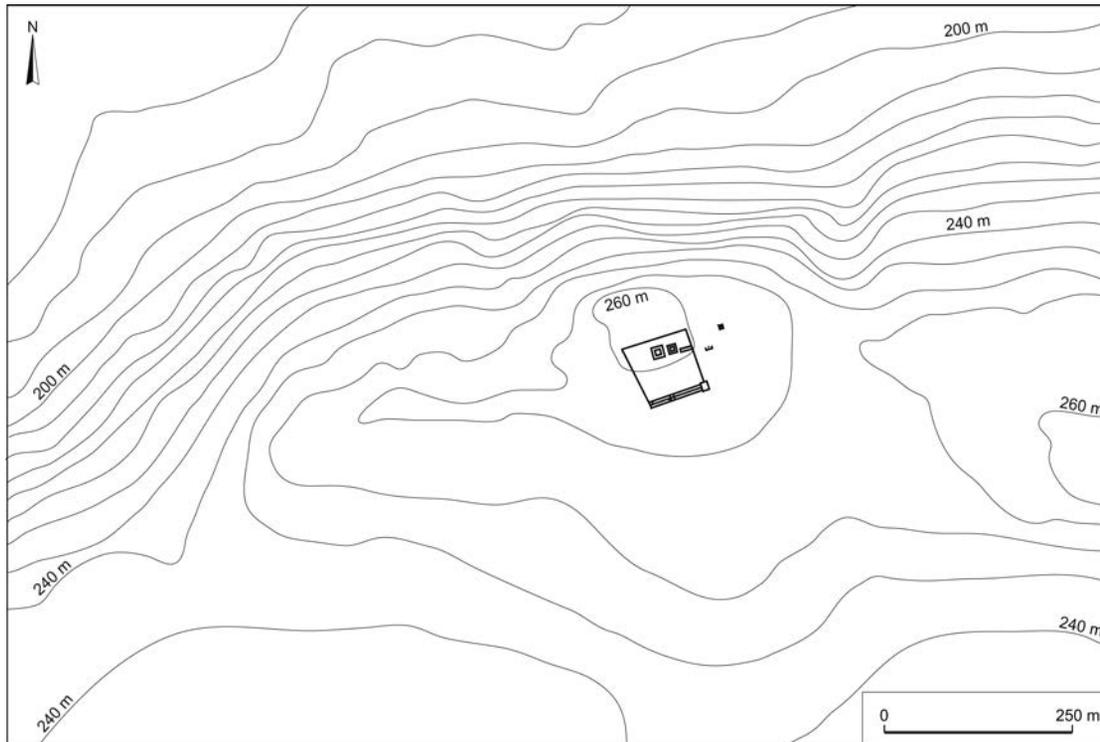


Fig. 126 – Carte du site de Matagne-la-Grande, avec la Calestienne au sud et la dépression de la Fagne au nord (réalisation et DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

Centre de recherches en archéologie et patrimoine de l'Université libre de Bruxelles (ULB), et Matagne-la-Grande devient alors le principal chantier-école des étudiants en archéologie de cette université. L'interprétation des structures sera revue, ainsi que la chronologie générale du site, notamment grâce à un lot remarquable de 829 monnaies (Cattelain, Paridaens dir., 2009). Deux dernières campagnes en 2009 et 2010 mirent un terme à quinze ans de fouilles, souvent ralenties par la présence de l'argile tertiaire et du couvert forestier, empêchant l'utilisation de moyens mécaniques (Genvier *et al.*, 2009).

LES STRUCTURES

LES TRAVAUX D'IMPLANTATION

Trois alignements de gros blocs non équarris et de petites pierres, atteignant plusieurs dizaines de mètres de longueur, ont été repérés au nord et à l'ouest du site. Leur hauteur varie de 0,75 m à 1 m et leur largeur peut atteindre 4 m. Ces structures ont été interprétées comme des épierrements réalisés lors de l'implantation du sanctuaire, afin de nettoyer la surface du site. En raison

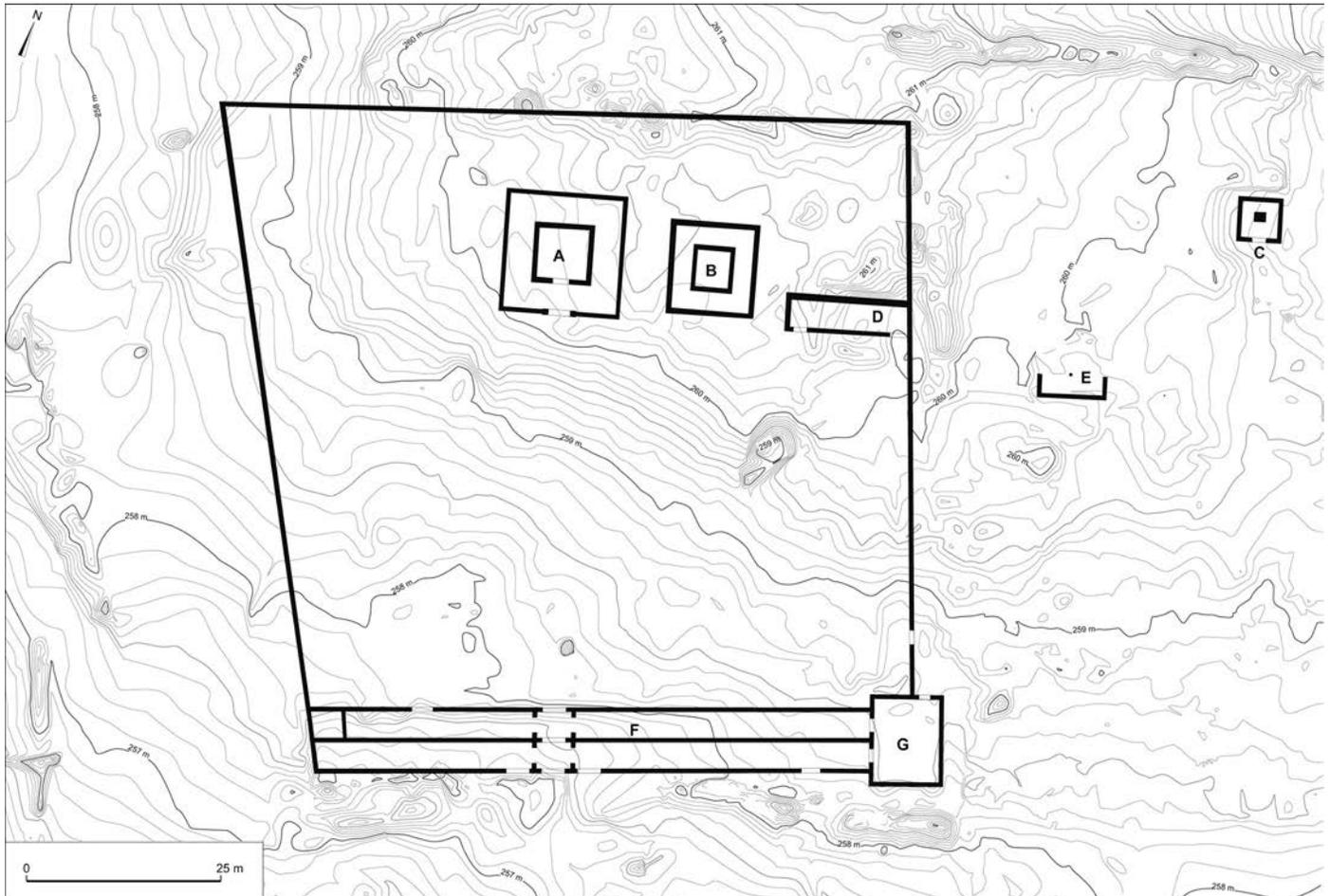


Fig. 127 – Plan général du site de Matagne-la-Grande (relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

de leur position et de leur orientation, nous pouvons déduire que l'aire sacrée a été épierrée d'est en ouest, en suivant le sens de la pente. Dans un deuxième temps, la partie orientale du site a subi le même sort, à contresens de la pente, vraisemblablement afin de ne pas encombrer la partie sud, par laquelle on y accède.

LA DATATION DE L'IMPLANTATION DU SANCTUAIRE

Si les fouilleurs du CREA supposaient, sans réelle preuve, que l'édification du premier sanctuaire remontait au Haut-Empire (Rober, 1983, p. 35), J. Lallemand, dès 1985, considérait, sur la base du matériel monétaire, que le site n'était pas occupé avant 260 (Lallemand, 1985, p. 36). Fouillés et prospectés depuis plus de trente ans, le site et ses environs immédiats n'ont en effet livré aucune structure attribuable au Haut-Empire. Toutefois, il n'est pas improbable, comme le pense M.-Th. Raepsaet-Charlier, que le temple tardif succède à un sanctuaire du Haut-Empire qui aurait été arasé et complètement nettoyé (Raepsaet-Charlier, 2007, p. 453, n. 86). Le temple B, arasé (voir *infra*), irait dans ce sens. Suite aux travaux modernes de restauration, de nombreuses monnaies ont été récoltées dans les maçonneries, autorisant aujourd'hui une chronologie absolue des différentes structures archéologiques (Cattelain, Paridaens dir., 2009). La question est de savoir si ces monnaies datent la construction ou la recons-

truction des monuments. L'abondance du monnayage, environ 1 000 monnaies, tous secteurs confondus, ne semble toutefois pas indiquer une occupation débutant avant le début du IV^e s. apr. J.-C. (Doyen, 2009a). En effet, le numéraire attribuable au Haut-Empire (moins de 50 monnaies, pour la plupart datées du III^e s.) se retrouve systématiquement dans des contextes archéologiques associant du matériel tardif. La céramique du Haut-Empire, peu abondante – moins de 10 tessons ! – se retrouve également systématiquement dans des contextes tardifs. Enfin, considérant la place du monnayage et de la céramique au sein des sanctuaires du Haut-Empire en Gaule septentrionale, il nous semble impossible que le sanctuaire ait été nettoyé à ce point. Nous considérons donc, dans l'état actuel des recherches, que l'implantation du sanctuaire intervient durant le premier quart du IV^e s. Cette datation, légèrement différente de celle de J. Lallemand, s'explique par la survivance du monnayage du Haut-Empire jusqu'au IV^e s. et par la période de circulation des émissions des années 265-280, phénomènes mieux perçus depuis ces dernières années (Doyen, 2007).

LE SANCTUAIRE DURANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU IV^e S. (PHASE I)

Deux temples à *cella* carrée et galerie périphérique sont construits sur un replat dominant l'aire sacrée, autour de la cote 260 (fig. 128).

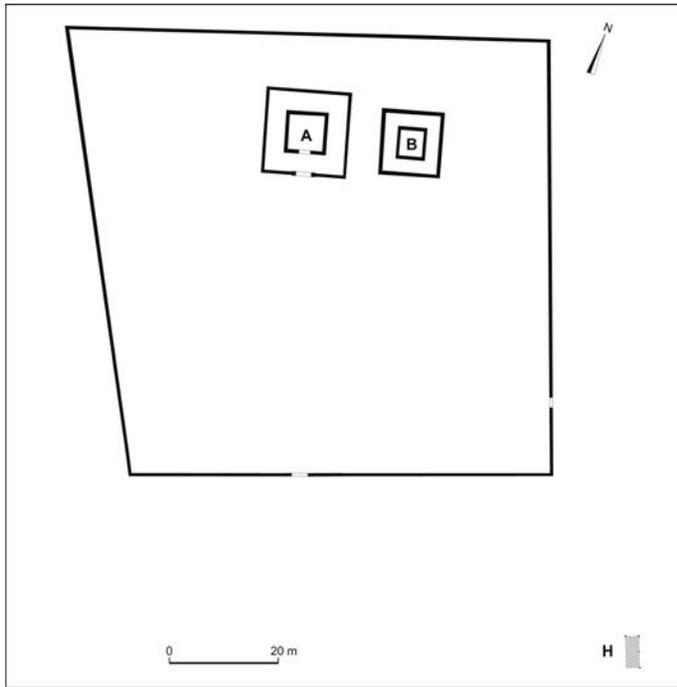


Fig. 128 – Plan du site de Matagne-la-Grande durant la phase I (relevés Cedarc et CREA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CREA-Patrimoine/ULB).

LE TEMPLE A

Le plus grand temple (A) possède une *cella* mesurant 7,85 m sur 7,75 m de côté. Ses murs sont constitués de petits moellons calcaires posés sur des fondations de blocs irréguliers ou directement sur la roche (fig. 129). Un sol de dalles épaisses en calcaire était partiellement conservé. La galerie, large de 3,30 m à 3,40 m, mesure 15,85 m de côté hors tout. Au sud, l'entrée, large de 2,70 m, était flanquée de deux piliers dont les fondations ont été mises au jour. Un four à chaux postérieur a été retrouvé à l'intérieur de la *cella*. L'ensemble du numéraire, avec une quantité importante d'imitations au nom de Claude II *divus*, issu du remblai sous-jacent au dallage, situe cet aménagement, et probablement la construction du temple, dans les années 300-330¹⁴⁴. Des fragments de statuettes en bronze proviennent de cette structure, ainsi qu'un pied en calcaire givetien attestant une statue de grande taille dans ce matériau.

LE TEMPLE B

Situé à 6 m à l'est du précédent, le deuxième temple (B) présente le même plan carré entouré d'une galerie périphérique. Il n'est conservé qu'au niveau des fondations, excepté le mur oriental de la *cella* où quelques moellons sont conservés (fig. 130). Les dimensions de ce temple sont de 5,40 m sur 6 m pour les murs de la *cella* et de 11,70 m sur 12 m pour les côtés de la galerie, large de 2,50 m. L'état de conservation du temple B se démarque des autres structures du site, parfois



Fig. 129 – Le temple A après restauration, en 1996 (cliché : P. Cattelain, Cedarc).



Fig. 130 – Le temple B en cours de relevé, en 2003 (cliché : P. Cattelain, Cedarc).

conservées sur plusieurs assises. On peut se demander s'il n'a pas été démantelé au cours de l'occupation du sanctuaire, voire jamais terminé ; l'absence de monnaies et de tout autre matériel au niveau de la structure, fait tranchant singulièrement avec les deux autres temples (A et C), irait dans le même sens.

Les deux temples principaux (A et B), vraisemblablement édifiés au même moment, dans le premier quart du IV^e s., s'organisent parfaitement au sein de l'aire sacrée ; on remarquera que les temples s'alignent au niveau de la façade de leur *cella* et non pas de leur galerie (fig. 131). C'est clairement l'orientation générale du paysage sud-ouest/nord-est qui a dicté l'axe temple A-temple B. Concernant leur architecture, il semble que nous pouvons appliquer l'image traditionnelle d'une *cella* fermée, dominante et entourée par un portique ouvert vers l'extérieur grâce à une colonnade, ce que confirme le fragment de chapiteau de colonne retrouvé dans les décombres du temple principal. Les temples géminés, relativement courants dans les Gaules et Germanies, reflètent en général la présence de deux divinités associées, d'un couple divin ou deux divinités associées dans un culte spécifique à ce lieu. En dépit d'inscriptions ou d'éléments figurés, les dieux honorés au « Bois des Noël » demeurent inconnus. Par ailleurs, plus rien ne permet de lier le sanctuaire de Matagne-la-Grande au culte de l'eau, comme A. Rober l'avait supposé (Rober, 1983, p. 38).

144. Concernant les datations basées sur le numéraire, on renverra pour les détails à Doyen, 2009a.

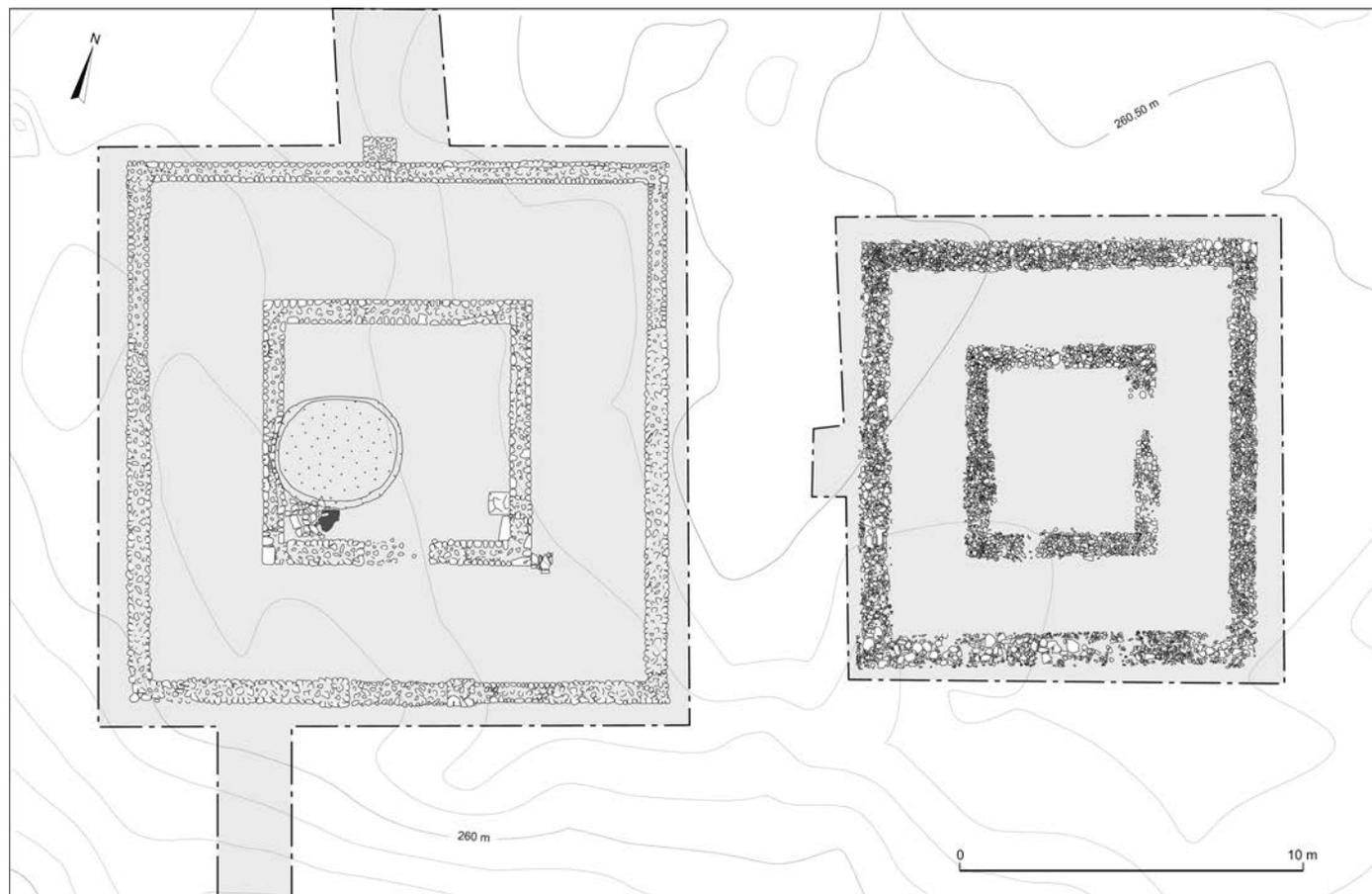


Fig. 131 – Les temples : A, à gauche ; B, à droite (temple A, d'après Rober, 1983 ; temple B, relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

L'aire sacrée

La topographie de l'aire sacrée correspond à une légère pente vers le sud-ouest, dominée par les deux temples. L'enceinte dessine un trapèze rectangle dont les murs semblent avoir été intégralement montés en pierre, comme l'atteste encore l'imposant cône de matériaux effondrés au niveau du secteur nord. Ils sont constitués de moellons calcaires posés sur la roche, lorsqu'elle affleure, ou sur des fondations de gros blocs de fagnolithe (quartz silicifié) installées dans l'argile tertiaire naturelle. Les tuiles faitières, retrouvées effondrées de part et d'autre du mur, permettent de reconstituer une couverture à double pente coiffée par une rangée d'imbrices. Le tout était lié au mortier et couvert d'un badigeon rouge. De nombreuses tuiles étaient marquées du sigle TRAVCPSB. Les 128 monnaies recueillies au sein de l'aire sacrée et dans l'horizon lié à la construction du mur du péribole ont livré un *terminus post quem* de 260 et des indices confirmant une première fréquentation dans les années 300-320. Cette donnée semble également confirmée par une vingtaine d'individus céramiques des III^e s. et IV^e s. récoltés dans les mêmes niveaux.

L'aire sacrée, une des plus vastes de la cité avec 64 ares, présentait, dans son état initial, un plan irrégulier en forme de trapèze rectangle délimité par un *temenos* (Cabuy, 1991, p. 146). Si les temples sont alignés, l'enceinte court autour d'eux sans parallélisme. Ce fait se retrouve aussi dans d'autres sanctuaires, comme ceux de Matagne-la-Petite, Hofstade, Blicquy, Halatte et même le grand sanctuaire de Lenus Mars à Trèves (De Laet, 1952,

p. 45-56 ; De Boe, 1982, p. 10 ; Durand dir., 2000, p. 101 ; Derks, 2006, p. 242-243 ; Gillet *et al.*, 2006, p. 197). Tous possèdent une enceinte trapézoïdale alors que, *a priori*, aucune contrainte n'a été remarquée. Y a-t-il une question de perspective ? Ou la volonté de respecter une structure préexistante ? Aucune réponse satisfaisante n'a jusqu'à présent été proposée. Tout au plus peut-on dire que la position décentrée des temples au sein de l'espace sacré dégagait des zones libres pour les cérémonies.

L'aire cultuelle a fait l'objet de divers sondages sans qu'aucune structure liée aux activités religieuses n'y ait été repérée ; seul un fin niveau de circulation constitué de fragments de tuiles a été repéré par endroits. Dès lors, que peut-on dire de l'activité religieuse durant cette première phase ? On constate une quasi-absence de matériel osseux alors que le sacrifice constitue l'élément central de la religion romaine au Haut-Empire (Scheid, 2002 ; Lepetz, Van Andringa dir., 2008). La céramique n'offre pas plus de perspectives : quelques rares tessons, la plupart en dépôt secondaire, correspondent principalement à de la vaisselle de table. L'*instrumentum* est peu représenté lui aussi en comparaison des sanctuaires occupés dès le Haut-Empire. Mentionnons encore le fragment d'un petit bassin (destiné aux purifications ?) en pierre retrouvé dans l'angle nord de l'enceinte¹⁴⁵. En réalité, seules les monnaies reflètent une activité religieuse au sein de l'aire sacrée, bien marquée à l'intérieur et à l'avant du temple principal avec des monnaies

145. Interprété comme un mortier dans Rober, 1983, p. 33 et p. 34, n° 86.

Tabl. II – Numéraire recueilli sur le sol de la cella du temple A.

Périodes	Dates	Monnaies officielles	Imitations	Total	Indices
I	260-275	9	-	9	7,89
II	275-294	-	23	23	15,93
I + II	260-294	9	23	32	12,38
III	294-318	3	-	3	1,64
IV	318-330	4	-	4	4,39
V	330-340	8	5	13	17,11
VI	340-348	7	1	8	13,16
VII	348-364	2	2	4	3,29
VIII	364-378	4	-	4	3,76
IX	378-388	1	-	1	1,32
X	388-402	5	2	7	6,58
Total		43	33	76	

Tabl. III – Numéraire récolté à l'avant du temple A.

Périodes	Dates	Monnaies officielles	Imitations	Total	Indices
I	260-275	8	-	8	12,12
II	275-294	-	11	11	13,15
I + II	260-294	8	11	19	12,7
III	294-318	1	-	1	0,94
IV	318-330	1	-	1	1,89
V	330-340	6	5	11	25
VI	340-348	4	-	4	11,36
VII	348-364	-	-	0	0
VIII	364-378	3	-	3	4,87
IX	378-388	1	-	1	2,27
X	388-402	4	-	4	6,49
Total		28	16	44	

frappées dans les années 260-300 et 330-350 (tabl. II et III). Elles semblent témoigner de pratiques religieuses peu variées surtout localisées aux abords des temples (Popovitch, 2012).

LE BÂTIMENT H

Situé à 30 m de l'angle sud-est du péribole, un bâtiment sur poteaux (H) n'a pu être que partiellement appréhendé. Trois trous de poteau s'alignent selon un axe nord-sud, tandis qu'un quatrième forme probablement un retour à l'ouest. La surface située au niveau du bâtiment a été empierrée à l'aide d'un cailloutis, des fragments de tuiles et d'ardoises, ainsi que de la céramique très fragmentée. Le matériel issu de l'empierrement et du comblement d'une fosse sous-jacente à celui-ci situe l'occupation de ce secteur durant la première phase du sanctuaire, avec des monnaies s'étalant de 270 aux années 343-347. La céramique, représentée par 40 individus, ne semble pas non plus s'étendre à la seconde moitié du IV^e s.

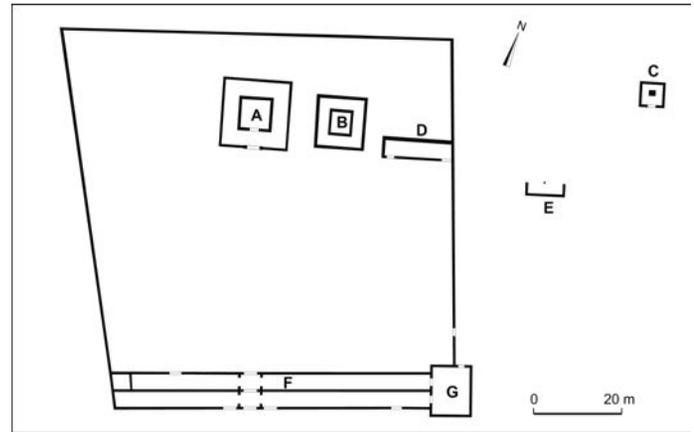


Fig. 132 – Plan du site de Matagne-la-Grande durant la phase II (relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

LE SANCTUAIRE DURANT LA SECONDE MOITIÉ DU IV^e S. ET LE DÉBUT DU V^e S. (PHASE II)

Une seconde phase de construction débute vers 350. Le sanctuaire fait alors l'objet de travaux d'embellissement : la façade de l'enceinte est transformée en portique à deux galeries (F), fermé à l'est par une salle d'angle (G), tandis qu'un bâtiment allongé (D) est accolé au mur oriental de l'enceinte. Deux autres bâtiments, un temple (C) et un soubassement (E) en forme de « U », sont construits à l'extérieur du péribole (fig. 132).

LE PORTIQUE DE FAÇADE (F)

Le nouveau portique, long de 71 m, comporte deux travées, larges de 3,30 m chacune, qui s'appuient sur le mur préexistant. L'entrée de cette façade est composée d'un portail à trois ouvertures (fig. 133). Elle est légèrement décalée vers l'ouest de façon, sans doute, à faire face au grand temple. Le passage central, large de 2,70 m, traverse les deux galeries, tandis que deux portes latérales, de 2,40 m de largeur, s'ouvrent uniquement dans le mur extérieur de la galerie sud. Le passage est séparé des galeries par des pilastres carrés, accolés aux murs et supportant probablement des arcades, dont des fragments de voussoirs ont été découverts dans les décombres. Ces piliers, de 0,70 m sur 0,60 m, réduisent la largeur du passage vers les galeries à 1,80 m. À 6,30 m de la salle d'angle, le mur sud du portique est muni d'une porte de 2,40 m de largeur. À l'extrémité occidentale de la galerie intérieure, une fondation transversale, large de 0,70 m, ménage une petite pièce ; cette pièce trapézoïdale, longue de 3,60 au sud et de 4,20 m au nord, a livré de nombreuses monnaies. Le bas du mur de la galerie nord avait conservé par endroits son enduit à fond blanc muni d'une plinthe rouge. Dans la partie occidentale de la travée nord, une dernière porte permettait d'accéder à l'aire sacrée. À l'intérieur de l'aire sacrée, devant cette porte, un amas de matériaux de construction ainsi que le socle et la base complète d'une colonne en calcaire ont été découverts. La mise au jour de quelques éléments architectoniques (bases, fûts et chapiteaux) dans les couches de destruction des deux travées autorise la restitution d'un double portique, dont les deux travées s'appuient de part et d'autre du



Fig. 133 – Le portique de façade en cours de restauration en 1996 (cliché : P. Cattelain, Cedarc).

mur préexistant. Ailleurs, les fouilles les mieux documentées ont montré que ces galeries étaient généralement ouvertes vers l'aire sacrée, où se déroule l'activité religieuse¹⁴⁶ ; ce type de portique de façade est connu entre autre à « la Motte du Ciar » (Sens), Jublains, Drevant, Meaux, Périgueux et Saint-Léomer¹⁴⁷. Une structure semblable à celle de Matagne-la-Grande, ouverte des deux côtés, ne se retrouve toutefois qu'à Allonnes (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 335). Réservées aux dévots et aux visiteurs, les galeries étaient des lieux propices pour les activités religieuses pouvant accueillir sur leurs murs les prises et acquittements de vœux (Van Andringa, 2002, p. 109-110). À Matagne-la-Grande, la répartition spatiale du mobilier semble confirmer que c'est dorénavant au sein des galeries et dans la salle d'angle qu'ont lieu les cérémonies.

Plusieurs fosses et structures ont été dégagées à l'intérieur de ce portique : dans la travée sud, à proximité de la salle d'angle, un foyer de 1 m sur 0,60 m, maçonné en fragments de tuiles, était adossé au mur central. Une fosse circulaire, de 2 m de diamètre, se trouvait dans la galerie nord, à 13 m de la salle d'angle. Profonde de 0,70 m, elle contenait des restes de foyer, d'ossements calcinés et de gros blocs semblables à ceux de la fondation du mur extérieur. Également dans la galerie nord, à droite de l'entrée, une fosse de 1,20 m sur 0,70 m a été aménagée contre le mur médian ; son remplissage possédait des restes de foyer ainsi qu'une imitation de Claude II *divus* et deux imitations de Tetricus. Elle pourrait donc être également rattachée à la première phase du sanctuaire. Dans la galerie sud, contre le mur central, à l'ouest de l'entrée principale, une aire ovale de 3 m sur 2 m, en contact avec la roche en place, était fortement brûlée (terre rubéfiée et charbon de bois) et contenait, dans des poches descendant dans l'argile stérile, une quantité relativement importante de graines de céréales carbonisées. Malheureusement, les fouilles, déjà anciennes, ne permettent pas d'apporter de précisions supplémentaires. Il s'agit vraisemblablement d'aménagements liés aux activités religieuses, fêtes ou banquets. On notera, à titre de comparaison, une série de petits foyers installés dans la galerie du temple H2 de Bennecourt, associés à des monnaies du IV^e s. (Bourgeois dir., 1999, p. 59-63).

146. À Allonnes (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004) ou à Nuits-Saint-Georges (Pommeret, 2001).

147. Voir Brouquier-Reddé V., Gruel K., « Variations autour d'un plan type de sanctuaire », in Brouquier-Reddé V. *et al.* dir., 2006, p. 135-153.

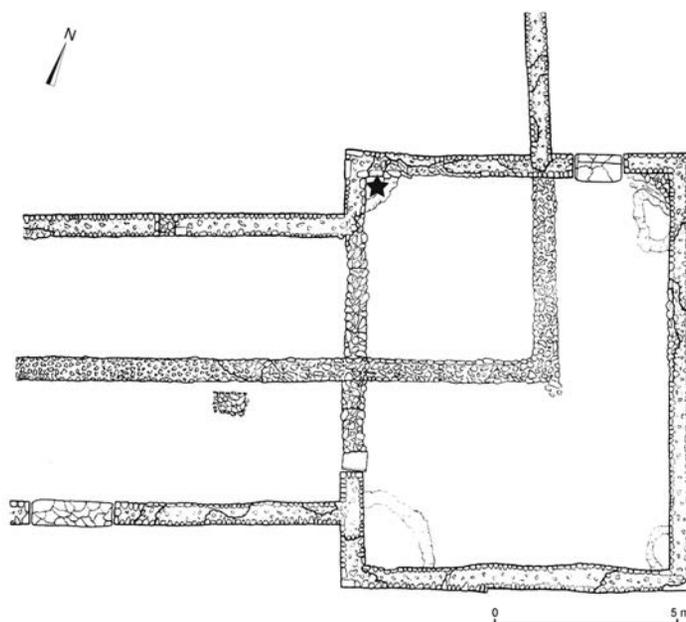


Fig. 134 – Plan de la salle d'angle avec la localisation du dépôt (d'après Rober, 1983, retouché par N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

LA SALLE D'ANGLE (G)

Le portique est flanqué, à l'est, d'une salle d'angle, déjà partiellement fouillée par A. Bequet en 1893. Cette pièce, de 10,60 m sur 8,30 m *intra muros*, est installée en saillie sur l'angle oriental du mur d'enclos initial, dont la fondation arasée était encore visible lors des fouilles du CREA et du Cedarc (fig. 133). Le mur occidental est percé de deux portes, larges de 1,80 m, donnant accès à chacune des galeries. Dans l'angle nord-est, une troisième porte, large de 1,40 m, donne vers l'extérieur du sanctuaire. Sur le sol, des empreintes de poutres carbonisées forment un quadrillage de 1,30 m de côté correspondant à la destruction du plancher. Ce type de pavillon d'angle a été signalé à Allonnes, Corseul, Drevant et Nizy-le-Comte (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 338). C'est toutefois Saint-Léomer qui offre le parallèle le plus proche, avec deux pavillons d'angle qui ne dépassent pas la largeur des galeries (De Vezeaux de Lavergne *et al.*, 1999). Le portique nord de Blicquy offre également les mêmes caractéristiques, avec une salle unique dans le prolongement des travées¹⁴⁸. Pour ce dernier exemple, l'espace interne de la salle est quasi similaire à celui du « Bois des Noël » avec 90 m². Ces pièces peuvent être interprétées comme des salles à banqueter (*triclinia*), ce que confirmerait la présence, à Blicquy, d'une *culina* voisine (Paridaens *et al.*, 2008). Une autre hypothèse serait d'y reconnaître des basiliques de sanctuaire, des espaces secondaires où étaient exposées des statues et où se déroulaient des rassemblements (Van Andringa, 2002, p. 111-112). À Matagne-la-Grande, les trois portes semblent indiquer une forte fréquentation de la pièce. La grande quantité de matériel découvert dans les décombres de cette salle montre que c'était un lieu d'accueil des activités religieuses. De plus, quatre fosses ont été aménagées dans les angles de la pièce ;

148. Cette salle s'intégrait dans un « bâtiment-tour » (Gillet *et al.*, 2006, p. 200-201).

celle située au nord-ouest contenait un dépôt de 109 monnaies daté du premier quart du v^e s. (voir *infra*).

LE MATÉRIEL ISSU DU PORTIQUE DE FAÇADE ET DE LA SALLE D'ANGLE

Un *nummus* de Constantin I^{er}, frappé en 330-331, et un *aes* 2 de Magnence, émis en 350, ont été découverts dans la maçonnerie du mur nord de la salle d'angle par le CEREА. Lors des travaux de restauration menés en 1995-1996, le démontage de l'extrémité occidentale du mur nord du portique a livré, dans la maçonnerie, quatre *nummus* : un de Maximien Hercule daté de 301-302, un de Constant frappé entre 337 et 340, un *Gloria exercitus* (un étendard) de 335-340 et un second de Constant frappé à Trèves entre 341 et 348. Ces monnaies établissent la construction des galeries et du pavillon d'angle entre 350 et 355. L'occupation durant la seconde moitié du iv^e s. est, elle aussi, bien documentée, avec un numéraire et un matériel céramique homogènes. L'assemblage céramique se caractérise par l'apparition de nouvelles catégories par rapport à la première phase (céramique commune sombre « craquelée bleutée », céramique de l'Eifel) et de nouvelles formes typologiques ; il constitue le mobilier de référence de la seconde phase du sanctuaire (350/420-430 apr. J.-C.) et s'accorde parfaitement avec un horizon de référence mis en évidence à Fagnolle, à moins de 2 km de là, dont le très abondant matériel archéologique a été daté des années 340-390 (Paridaens *et al.*, 2011).

Lors des fouilles du portique, 117 monnaies ont été récoltées ; on notera qu'au cours des périodes monétaires IX et X (de 378 à 402), le portique se distingue très nettement de l'aire sacrée, apparemment moins fréquentée en tant que zone à offrandes. En revanche, il présente des affinités avec le temple A, où cependant l'activité d'époque théodosienne postérieure à 388 est moins marquée.

Les 23 monnaies identifiables récoltées isolément dans la salle d'angle montrent une activité se situant durant toute la seconde moitié du iv^e s. et surtout lors des périodes VIII-IX (364-378 et 378-388).

UN DÉPÔT DE FERMETURE D'ÉPOQUE THÉODOSIENNE ?

Un dépôt monétaire avait été recueilli par le CEREА dans la salle d'angle. Sur 109 monnaies, 94 ont pu être identifiées (tabl. IV) : 12 seulement sont antérieures à 364. Le reste se répartit en 42 *aes* 3 d'époque valentinienne (44,68 %), 4 *aes* 2 et 2 *aes* 4 de la période 383-387 (6,38 %), et 35 *aes* 4 théodosiens (37,23 %). Cet ensemble a été daté par J.-M. Doyen des années 413-420, comparativement à celui du site voisin de la « Roche à Lomme » à Dourbes (Doyen, 2009a, p. 67-68). Dès lors, ce dépôt, contenu dans une petite fosse et scellé par la couche de cendres caractérisant la destruction de la salle, constitue un des derniers témoignages de l'occupation du site. Il pourrait correspondre à un dépôt de fermeture du sanctuaire, phénomène récemment mis en évidence et caractérisé par des dépôts d'objets métalliques et de fragments architectoniques, souvent mutilés, associés à des niveaux cendres (Guyard *et al.*, 2012).

Tabl. IV – Dépôt monétaire de la fosse ouest de la salle d'angle.

Périodes	Dates	Monnaies officielles	Imitations	Total	Indices
I	260-275	-	-	-	-
II	275-294	-	1	1	0,56
I + II	260-294	-	1	1	0,31
III	294-318	1	-	1	0,44
IV	318-330	2	-	2	1,77
V	330-340	4	-	4	4,26
VI	340-348	2	-	2	2,66
VII	348-364	1	-	1	0,66
VIII	364-378	41	1	42	31,91
IX	378-388	6	-	6	6,38
X	388-402	35	-	35	26,6
Sous-total		92	2	94	
Indéterminée				15	
Total				109	

LE BÂTIMENT D

Contre la face intérieure du mur oriental de l'enceinte s'appuie un bâtiment rectangulaire de 15 m sur 3,30 m *intra muros*. Sa façade s'alignant avec celle du grand temple, son orientation diffère de celle du mur de clôture. La salle comportait deux accès, larges de 1,80 m, situés aux deux extrémités du mur sud (fig. 135). Le mur septentrional se distingue par une épaisseur plus importante (0,90 m contre 0,60 m pour les autres côtés) qui peut s'expliquer par la présence de niches. Cette hypothèse se trouve renforcée par la découverte de nombreux voussoirs en tuf parmi les débris du bâtiment. Le sol était recouvert d'un béton rose lissé (fait unique sur le site), posé sur un radier de pierres et muni, le long des parois, d'une plinthe en chanfrein. La maçonnerie du mur sud a livré deux monnaies, l'une de Constant, émise en 348-350, l'autre de Valens, datée de 364-367, qui en situent la construction dans le dernier tiers du iv^e s. apr. J.-C., soit un peu plus tard que le bâtiment d'angle. Nous pourrions y reconnaître un petit portique dont les sanctuaires sont parfois équipés. Les niches, supposées, ont pu contenir des statues de divinités secondaires.

LE TEMPLE C

À 42 m au nord-est du mur d'enceinte, un petit temple annexe (C) de forme carrée, mesurant 5,90 m sur 5,80 m, est implanté suivant la même orientation que les deux temples principaux. La face intérieure des murs, constituée d'un parement de blocs calcaires ou de fagnolithe grossièrement taillés, était enduite d'un stuc rose peint en blanc. Le mur sud est percé d'une porte large de 1,80 m. La pièce est munie d'un socle central maçonné, vraisemblablement destiné à recevoir la statue de culte (fig. 136). De part et d'autre de la base, deux petites fosses circulaires, de 0,30 m de diamètre et de 0,45 m

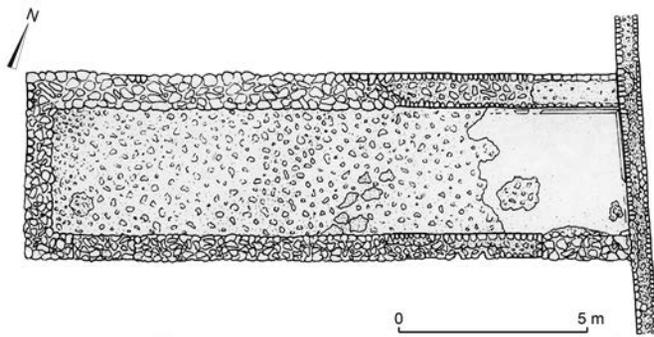


Fig. 135 – Plan du bâtiment D (d'après Rober, 1983).

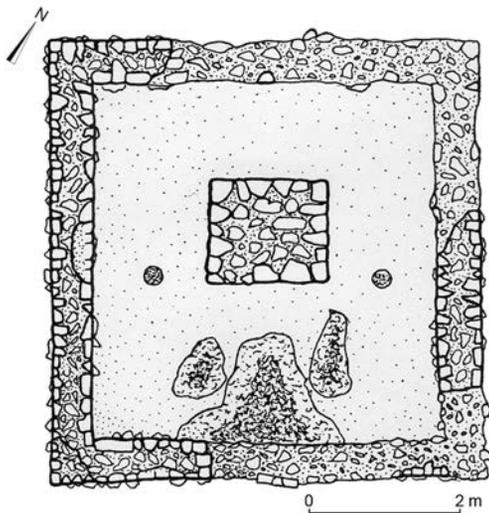


Fig. 136 – Plan du temple C (d'après Rober, 1980).

de profondeur, contenaient des restes de charbon de bois et étaient, d'après les fouilleurs du CERIA, chacune couvertes d'une dalle circulaire en ardoise. Un matériel archéologique important était disposé autour du socle. On notera la présence d'ex-voto anatomiques, d'une bague en verre portant le chrisme et d'un collier en perles de verre et lunules en argent (fig. 137). Quelques éléments de colonnes laissent supposer une chapelle ouverte, munie d'une simple colonnade abritant la statue de culte. À nouveau, l'identité de la divinité honorée dans cette chapelle nous échappe.

Le matériel monétaire issu des premières couches d'occupation placerait la construction du temple vers 390, alors que le niveau postérieur indique une fréquentation du temple jusque dans les années 420-430. Les autres objets confirment une fréquentation de ce bâtiment durant la seconde moitié du IV^e s. et le début du V^e s. (casserolles Alzei 27 en céramique de l'Eifel).

LE BÂTIMENT E : DES BANQUETTES ?

À l'extérieur de l'enceinte, au sud-ouest du petit temple C, a été découvert un deuxième bâtiment. Cette structure oblongue, de 9 m sur 3,10 m, est entièrement ouverte au nord (fig. 138). Seul un socle, constitué d'un bloc de calcaire trapézoïdal,

reposait au milieu du côté nord. Aucun artefact n'y a été retrouvé mais son emplacement, à l'extérieur de l'enceinte et proche du temple C, pourrait indiquer une période de fréquentation similaire à ce dernier. Ce bâtiment peut être interprété comme un petit portique ou, plus probablement, comme des banquettes. À Ménestreau, un bâtiment comparable, ouvert sur un côté, a été construit au IV^e s. à proximité du grand temple, mais sa fonction est inconnue (Argant *et al.*, 2008, p. 78 et p. 80). D'autres substructions en « U » ont été interprétées comme des banquettes à Bennecourt (Yvelines), Wallenborn (Luxembourg), Estrées-Saint-Denis (Oise), Lenus Mars ou l'Albachtal à Trèves (Gose, 1972, bât. 5 et O, fig. 42 et 320 ; Scheid, 1991, p. 51 et p. 56, n. 44 ; Woimant, 1991, p. 166 ; Bourgeois dir., 1999, p. 177 et p. 180). Comme à Matagne-la-Grande, certaines étaient précédées d'un autel, notamment au sanctuaire de Lenus Mars. Ces bancs, relativement courants et faisant partie de la vie religieuse des sanctuaires, ont pu servir de *triclinium* lors des banquets cérémoniels (Scheid, 1991, p. 51 ; Van Andringa, 2002, p. 240).

UNE TERRASSE AMÉNAGÉE À PROXIMITÉ DU SANCTUAIRE

Au nord-est du sanctuaire, à environ 150 m de l'angle de l'enceinte, un petit replat, situé dans le versant donnant vers la dépression de la Fagne, a également été occupé au IV^e s. La terrasse, dont l'accès n'est pas particulièrement facile, mesure environ 50 m de largeur sur une vingtaine de mètres de profondeur. Le côté nord, en arc de cercle, jonché de blocs rocheux et de fragments d'ardoises, présente une rupture de pente bien accusée, tandis que le côté sud est marqué par une petite falaise haute de 2 à 3 m en moyenne. À l'est comme à l'ouest, cette terrasse rejoint, sans véritable transition, le versant oblique assez prononcé du plateau.

Les fouilles ont montré une pente naturelle du terrain remblayée de manière progressive vers le nord afin de niveler la surface. Quelques monnaies datent l'aménagement de cette terrasse durant la première phase d'occupation du sanctuaire (1^{re} moitié du IV^e s.). Les raisons de l'aménagement de cette terrasse, ayant mis en œuvre des moyens assez lourds – plusieurs dizaines de tonnes de remblais –, restent un mystère. On pourrait y voir une zone culturelle proche du grand sanctuaire, dominant la dépression de la Fagne, où d'autres cérémonies religieuses ont eu lieu ; en effet, deux ensembles, distants de 2 m, semblent avoir été « déposés » dans l'empierrement : le premier, récolté par des archéologues amateurs dans les années 1980, se composait au moment de son dépôt au musée de trois vases quasi complets et très peu fragmentés, notamment une cruche en céramique tardo-romaine de l'Eifel dont l'anse fut retrouvée, de manière surprenante, à proximité du mur nord de l'enceinte du sanctuaire. Le second dépôt, découvert en 2004, comportait 11 sesterces et as très usés du Haut-Empire, s'étalant de Domitien à Claude II *divus* (tabl. V). Ces deux dépôts peuvent être datés du IV^e s. apr. J.-C., l'ensemble monétaire illustrant bien le phénomène de survivance du numéraire du Haut-Empire à l'époque constantinienne.



Fig. 137 – 1, ex-voto et fragments de statuettes en alliage de cuivre ; 2, bague en pâte de verre portant un chrisme en décor moulé ; 3, collier composé de perles en pâte de verre et de pendentifs en forme de lunule en argent. Échelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).

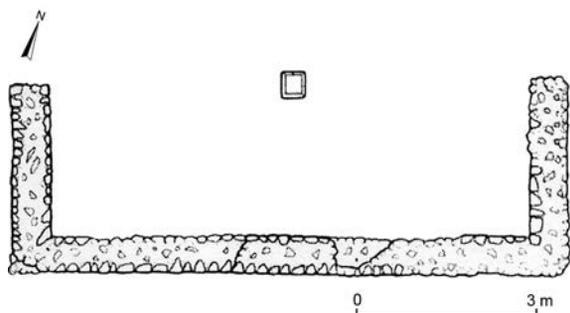


Fig. 138 – Plan du bâtiment E (d'après Rober, 1983).

LA RÉGION DU VIROIN À L'ÉPOQUE TARDO-ROMAINE

La fondation et la fréquentation d'un sanctuaire à l'époque tardo-romaine dans le nord de la Gaule, période troublée et parfois marquée par une récession, voire un abandon des sanctuaires, peuvent paraître surprenantes au premier abord. L'étude systématique de l'occupation du sol de la région au sein de laquelle il prend place, apporte néanmoins de précieux éclaircissements. En réalité, toute la vallée du Viroin, située au sud de la cité des Tongres, constitue une région restée densément peuplée durant l'époque tardo-romaine¹⁴⁹ (fig. 139).

À quelques kilomètres au sud-est, au niveau de la « Plaine de Bieure » à Matagne-la-Petite, s'étend, sur plusieurs hectares, le plus riche des sites de la région, avec un grand sanctuaire fréquenté de l'époque augustéenne au début du v^e s. Le sanctuaire, délimité par une enceinte, se composait encore au iv^e s. de deux temples accolés et d'un petit bâtiment annexe abritant

Tabl. V – Monnaies issues du dépôt découvert en 2004 sur la terrasse située au nord-est du sanctuaire.

Règne / Dénomination	Atelier	Date	Nombre
Domitien	Rome	81-96	1
Hadrien	Rome	117-138	2
Philippe II	Rome	244-246	1
Claude II <i>divus</i>	Rome	± 270	1
Indéterminée Haut-Empire	?	?	6
Total			11

un puits. L'époque valentinienne est marquée par une forte fréquentation et la reconstruction de la *cella* du plus grand des temples. Les pratiques religieuses du iv^e s. sont surtout illustrées par un grand nombre de monnaies, notamment dans le puits (De Boe, 1982). Une *villa* occupée de la fin du i^{er} s. au iv^e s., une tombe isolée de la fin du iv^e s. et une importante activité métallurgique, sont à mettre en relation avec le sanctuaire. D'autres *villae* en pierre parsèment le territoire, comme celles de Matagne-la-Petite au lieu-dit « Aux Murets », des « Bruyères » à Treignes, de « la Crayellerie » à Roly et de Vireux-Wallerand au lieu-dit « la Campagne ». Deux autres sites d'habitat sont mentionnés à Boussu-en-Fagne, le premier au bord du « Plateau de l'Ermitage » et le second aux « Géronsarts ». À 1,5 km au sud-ouest du sanctuaire, à Fagnolle - « La Tonne de Bière », un site récemment fouillé a livré une importante occupation du iv^e s. Plusieurs autres habitats, occupés à l'époque tardo-romaine sont concentrés à Nismes : l'un est localisé sur le promontoire rocheux de la « Roche Trouée » et le second à quelques centaines de mètres

149. Nous renvoyons à Cattelain, Paridaens dir., 2009 pour la bibliographie relative aux différents sites archéologiques régionaux.

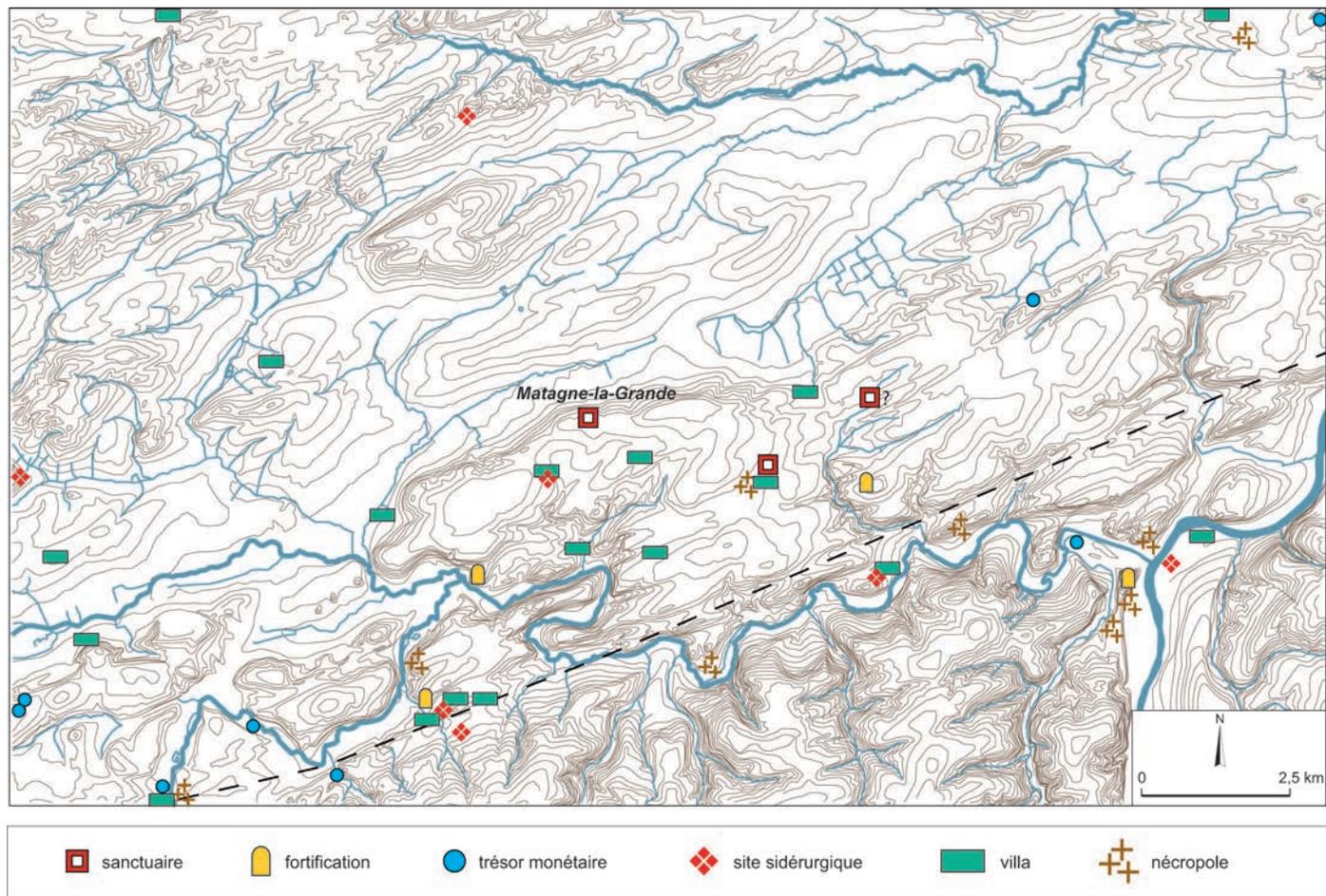


Fig. 139 – Carte archéologique de la région du Viroin à l'époque tardo-romaine (réalisation et DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

au nord à la « Roche Sainte-Anne ». D'autres sites sont simplement mentionnés, comme « Grandchamps » et « Névransart » à Nismes, Dourbes, Romerée et à Couvin dans la grotte du « Trou Bastin ». Un dernier sanctuaire pourrait être reconnu dans une série de monnaies datées des III^e-V^e s. récoltée sous la chapelle Saint-Hilaire à l'est de Matagne-la-Petite.

La région a également fourni plusieurs nécropoles tardo-romaines : outre la tombe de Matagne-la-Petite que nous venons de citer, une grande nécropole de 175 tombes s'étalant du II^e s. au IV^e s. a été fouillée à Treignes ; d'autres sépultures sont encore mentionnées à Nismes, une petite dizaine au « Trou Bodet » à Couvin, douze tombes au lieu-dit « la Courbure » à Olloy-sur-Viroin, quelques tombes à « la Buchère » à Vireux-Molhain et quarante-sept sépultures de la fin du IV^e s. et du V^e s. à « la Montagne des Vignes », toujours à Vireux, à proximité de la fortification. Enfin, quelques tombes du deuxième ou du troisième quart du V^e s. ont été récemment fouillées au « Tienne del Baticulle » à Nismes.

Une série de fortifications se répartit dans la vallée du Viroin. La plus importante est incontestablement Vireux, installée sur un promontoire rocheux, au confluent du Viroin et de la Meuse. Son occupation s'étend à toute la période tardo-romaine. À Couvin, la présence de monnaies du IV^e s. présume une fortification sur le promontoire dominant l'Eau Noire, au lieu-dit « Aux Roches », là où s'élèvera plus tard une place-forte médiévale. Au lieu-dit la « Roche Sainte-Anne » à Nismes, des vestiges d'habitat du III^e s. étaient protégés par un double

rempart. Une autre fortification, dont la datation demeure floue, est signalée à Matignolle (Treignes). Enfin à Dourbes, au confluent de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire, se dressait la fortification de la « Roche à Lomme », où des milliers de monnaies ont été retrouvées sur les flancs du promontoire, renvoyant certainement à des pratiques religieuses¹⁵⁰.

Quelques trésors monétaires renforcent l'idée d'une occupation dense de la région à la fin du III^e s. : citons les dépôts de Dailly, Pesche, Petigny, Nismes, Niverlée, Gochenée, Surice, Cerfontaine et Lompret.

L'importance de l'exploitation du minerai de fer dans l'Entre-Sambre-et-Meuse à l'époque romaine est systématiquement évoquée par les auteurs modernes, mais l'impact économique réel de cette ressource naturelle reste néanmoins à évaluer (Doyen, 1984 ; Cauet, Mathieu, 1989 ; Brulet dir., 2008, p. 209-211). La recherche se heurte à la disparition des crassiers d'époque romaine suite à la surexploitation du fer aux époques modernes et à la difficulté de caractériser les productions régionales par des analyses physico-chimiques. On retrouve des témoignages archéologiques de ce travail du fer notamment à Vireux-Wallerand, Treignes, Fagnolle, Matagne-la-Petite, à Nismes « la Roche Sainte-Anne », « Baterage », « la Chapelle Sainte-Agapite », à Géronsart et enfin à Sautour où un important site métallurgique a été fouillé.

150. Vraisemblablement un rituel du don, comme au sanctuaire du Chasseron dans le Jura (Rey-Vodoz, 2006, p. 228).

Outre la Meuse, axe fluvial majeur du nord de la Gaule et qui présentait un gué à Vireux, la région a pu profiter du passage d'une route est-ouest, allant de Saint-Quentin à Cologne, mais dont le tracé reste hypothétique (Mertens, 1955, p. 7 ; De Boe, 1982, p. 6).

Les sites archéologiques se concentrent sur la bande calcaire de la Calestienne. Ils semblent aussi éviter les terrains humides de la Fagne, au nord, et imperméables, acides et frais de la Thiérache, au sud : les Gallo-Romains ont compris les atouts qu'ils pouvaient tirer des terres chaudes de la Calestienne, propices aux cultures et parsemées de dolines fossiles remplies de terres ferrugineuses (Beyaert *et al.*, 2006, p. 109).

En définitive, il apparaît que la région du Viroin est restée densément peuplée après les incursions barbares de la seconde moitié du III^e s., contrairement à d'autres régions des *Civitates Camaracensium*, *Turnacensium* et *Tungrorum* (comme la Hesbaye) qui connaissent une certaine régression (Van Ossel, 1992 ; Brulet *dir.*, 2008, p. 254). Le schéma se rapproche plus des sites de vallées, comme la Meuse ou l'Escaut, où la césure entre la fin du III^e s. et le début du IV^e s. n'apparaît pas. L'explication tient vraisemblablement dans la politique de défense du territoire, mise en place avec la protection des routes et des voies fluviales, ainsi que la construction de fortifications rurales, bien marquée dans la vallée du Viroin (Brulet, 1990, p. 332-344). Cette région du sud de la cité des Tongres a pu prolonger son activité socio-économique durant les IV^e et V^e s.

*
* *

La chronologie de Matagne-la-Grande fait l'objet de débats. Il constitue un des rares sanctuaires de Gaule septentrionale qui semble avoir été fondé *ex nihilo* à l'époque constantinienne. Si c'est le cas, cette chronologie originale pourrait en partie

s'expliquer par les données archéologiques régionales. En effet, il apparaît clairement que la région du Viroin est restée remarquablement peuplée durant la période tardive ; de surcroît, les sites les mieux documentés présentent même une occupation comparable, voire plus importante à cette époque qu'au Haut-Empire. Ils montrent que la crise économique et sociale n'est pas étendue à l'ensemble de la Gaule et que le IV^e s. constitue une période de relative stabilité dans cette partie de la cité des Tongres. Dès lors, il semble bien que la stabilité du modèle socio-économique régional ait aussi provoqué, de manière logique, la persistance des lieux de cultes, comme à Matagne-la-Petite, ou l'implantation de nouveaux sanctuaires, comme à Matagne-la-Grande. Ces deux sites nous rapprochent d'un constat déjà établi par Cl. Lepelley en 1996 : durant le IV^e s., le paganisme semble être resté la religion de la société gallo-romaine, sous des formes qui restent à préciser, et ce en dépit de la conversion de Constantin (Lepelley *dir.*, 1996, p. 5). Et pour preuve, à Matagne-la-Grande et Matagne-la-Petite, les (re)constructions reflètent une communauté capable d'entretenir et d'embellir deux sanctuaires païens durant tout le IV^e s. et jusqu'au début du V^e s. Le sanctuaire de Matagne-la-Grande semble avoir été fréquenté jusque dans les années 420-430 : diverses structures ont livré du numéraire d'époque théodosienne, notamment un dépôt qui pourrait être lié à un rite de fermeture. Une plus grande concentration de matériel a néanmoins été remarquée au niveau du petit temple extérieur, preuve d'une fréquentation progressivement limitée à ce secteur durant cette époque ? Le site est finalement abandonné dans le deuxième quart du V^e s., vraisemblablement suite au développement du christianisme. Car si, au IV^e s., chrétiens et païens coexistèrent encore pacifiquement, les crises économiques répétées et les interdictions de Théodose et d'Arcadius eurent un rôle dévastateur sur le paganisme.